
(La version électronique du *Journal de l'Assemblée législative*
n'est diffusée qu'à titre documentaire. L'imprimé fait foi.)

Fascicule 4

le jeudi 27 novembre 1997

13 heures

Prière.

Adresse

L'Assemblée reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M. Kavanaugh, appuyé par M. D. Landry, dont voici le texte :

que l'adresse dont le texte suit soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure pour la remercier humblement du gracieux discours qu'il lui a plu de faire à l'Assemblée législative :

Fredericton (N.-B.)
le 25 novembre 1997

À Son Honneur,
l'honorable Marilyn Trenholme Counsell,
lieutenant-gouverneure de la province du Nouveau-Brunswick

Qu'il plaise à Votre Honneur,

Nous, sujets très dévoués et loyaux de Sa Majesté, membres de l'Assemblée législative de la province du Nouveau-Brunswick, qui tient maintenant séance, prions respectueusement Votre Honneur d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours que vous nous avez fait et nous assurons à Votre Honneur que toutes les questions dont nous serons saisis durant la session feront l'objet de notre attention et de notre étude les plus diligentes.

Le débat se poursuit ; il est ajourné sur la motion de M. Volpé.

La séance est levée à 13 h 43.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes,
Accessibilité à l'enseignement postsecondaire dans les Maritimes (24 novembre 1997) ;

ministère de la Santé et des Services communautaires,
rapport annuel pour 1996-1997 (26 novembre 1997) ;

ministère du Développement économique et du Tourisme,
rapport annuel pour 1996-1997 (26 novembre 1997).